



Réseau Cocagne

Nous sommes des producteurs de légumes solidaires !

Les Jardins de Cocagne se mobilisent depuis une semaine pour poursuivre leur activité agricole, nourricière et donc prioritaire pour le service à la population.

Encadrants, chefs de cultures, directions, élus, bénévoles et parfois encore des salariés en insertion sont à pied d'œuvre pour que la saison 2020 ne soit pas purement et simplement annulée faute de récoltes, semis et plants. Nous voudrions déjà les remercier de cet engagement et de leur responsabilité pour assurer cette fonction vitale pour nous tous.

Qu'est-ce qui se joue ici ?

La survie de l'économie du Jardin certainement, mais, au-delà, la continuité du support d'insertion pour les mois à venir. Se joue là, aussi et maintenant, la reconnaissance des Jardins de Cocagne comme producteur agricole à part entière.

On apprend ainsi qu'une adhérente partie à vélo chercher seule son panier s'est vue infliger une amende, malgré son justificatif, au motif que les légumes ne seraient pas prioritaires et que l'alimentation, c'est dans les surfaces commerciales. L'amende sera contestée bien sûr, nous l'avons signalé aux autorités, mais ce signal d'un fonctionnaire *« certainement mal informé »*, n'est pas à prendre à la légère. Cocagne, c'est plus d'un million de paniers à l'année, près de 7% des légumes frais bio en vente directe.

Faut-il pour autant maintenir l'activité « coûte que coûte » ? On apprend aussi que le ministère du travail aurait demandé à son administration de « challenger » les entreprises qui veulent fermer pour cause de coronavirus, on parle de prime ... et voilà la confusion qui s'installe.

Non, notre solution, c'est le dialogue social via le CSE pour l'application au réel des règles de sécurité, mais aussi la reconnaissance d'un travail de coopération inédit des personnes sur le Jardin. Comment et quand travailler au champ ? dans quelle complémentarité de fonction et de compétences ? C'est quoi ce travail par temps de coronavirus ?

Ne pas juger pour commencer, déculpabiliser celles et ceux qui ne peuvent pas venir car il s'agit de préserver l'intimité. Savoir dire non aux salariés en parcours qui voudraient venir, aux bénévoles aussi quand la situation ne le permet pas, leur rappeler que le travail est devenu différent.

En effet, on expérimente une situation de travail nouvelle au sein de plus en plus de Jardins de Cocagne. Sans salariés en insertion parfois, un accompagnement socio-professionnel à distance mais si nécessaire, et des maraichers aux commandes comme « une ferme type » et pourtant toujours aussi originale !

D'abord des planning stricts pensés en demi-journée, des espaces séparés - on doit être tout seul ou presque -, attentifs aux consignes passées de visu ... Les maraichers portent la connaissance, ils sont

Réseau Cocagne

4 rue des Arpentis – 91430 VAUHALLAN - Tél. : 01 43 26 37 84

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - Site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 ou 1908- Organisme de formation n°11 91 08 60 491 – Siret : 425 053 212 00030 – APE : 9499Z





Réseau Cocagne

le maillon essentiel ici, *mais tout ne repose pas sur eux*, la coopération s'organise. On regarde et on reproduit nous disent les autres permanents, ensuite vient l'automatisme des gestes pour des tâches faciles, acquérir de l'autonomie si ça dure ... un tuto par mel pour l'irrigation par exemple, au final la coopération c'est l'acquisition de compétences nouvelles, cette ressource immatérielle décisive en temps de crise.

L'économie de la coopération ne s'arrête pas là. Il faudra de la réflexivité, c'est-à-dire de l'écoute et de l'analyse des situations de travail pour pouvoir continuer encore plusieurs semaines dans ces conditions. Parler – à distance, avec les outils numériques – de ses émotions, de sa solitude aussi malgré le fait de se sentir bien, concentré, sur sa ligne de mesclun ou de plants de tomates.

Bon courage à toutes et tous.

Julien ADDA, directeur du réseau Cocagne

Réseau Cocagne

4 rue des Arpentis – 91430 VAUHALLAN - Tél. : 01 43 26 37 84

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - Site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 ou 1908- Organisme de formation n°11 91 08 60 491 – Siret : 425 053 212 00030 – APE : 9499Z

